

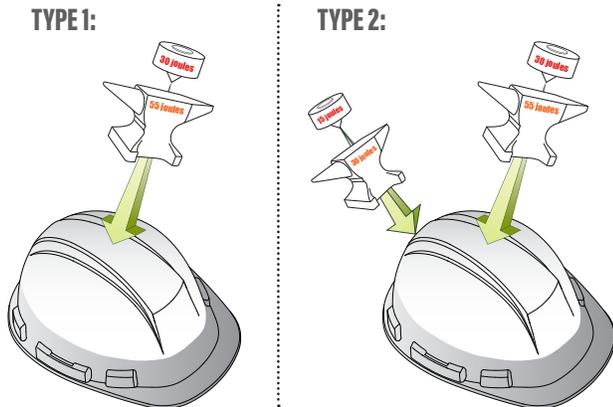


PROTECTIVE INDUSTRIAL PRODUCTS

FAQ AU SUJET DES CASQUES DE SÉCURITÉ POUR LA SÉCURITÉ DANS LA CONSTRUCTION

1. Quelle est la différence entre les casques de sécurité CSA Type 1 et Type 2?

RÉPONSE: Les casques de sécurité de type 1 sont conçus pour réduire la force d'un impact uniquement sur le dessus de la tête. Les casques de sécurité de type 2 sont conçus pour réduire la force d'un impact sur le dessus ou les côtés de la tête. La protection contre les chocs latéraux est assurée par une doublure d'impact en mousse intégrée.



2. Quelle est la différence entre les casques de classe C, de classe G et de classe E?

RÉPONSE: Les casques de classe C (conducteurs) ne sont pas destinés à protéger l'utilisateur contre le contact avec des conducteurs électriques, alors que les casques de classe G et E le sont. Les casques de classe G (générale) sont conçus pour réduire le danger de contact avec des conducteurs à basse tension jusqu'à 2 200 volts. Les casques de classe E (électrique) sont testés jusqu'à 20 000 volts et sont conçus pour protéger le travailleur contre les conducteurs à haute tension.



CLASSE E
ELECTRIQUE



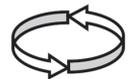
CLASSE G
GÉNÉRALE



CLASSE C
CONDUCTEUR

3. Qu'est-ce qui fait qu'un casque de sécurité est approuvé pour être porté vers l'avant ou vers l'arrière?

RÉPONSE: Si un casque de sécurité porte la marque de port en orientation inverse, cela signifie que le casque de sécurité a été testé et a passé les exigences de la norme CSA Z94.1 dans les positions avant et arrière.



FLÈCHES POUR LE PORT INVERSÉ

4. Quels sont les éléments à rechercher lors de l'inspection quotidienne d'un casque de sécurité avant de le porter et d'entrer sur un chantier?

RÉPONSE: Les éléments suivants pourraient indiquer une réduction de la protection globale:

- Fissures, bosses, entailles, trous ou déchirures dans la coquille
- Décoloration ou fragilité de la coquille
- Sangles de suspension effilochées ou coupées
- Fissures ou déchirures dans le système de suspension
- Roue ou mécanisme de cliquet coulissant endommagé

5. À quelle fréquence un casque de sécurité doit-il être remplacé?

RÉPONSE: La plupart des fabricants recommandent de remplacer la coquille du casque de sécurité tous les 5 ans et la suspension tous les 12 mois. Il s'agit des délais recommandés en fonction de la date de mise en service du casque de protection. En fonction de l'environnement, de l'application et de l'utilisation, la coquille ou la suspension pourrait devoir être remplacée plus tôt si une inspection le juge nécessaire. Si un casque de sécurité a subi un impact ou une pénétration, il doit être retiré du service immédiatement.



6. Quelles sont les étiquettes ou les marquages permanents qui doivent se trouver à l'intérieur d'un casque de sécurité?



RÉPONSE:

- ❶ Nom commercial du fabricant et désignation du modèle
- ❷ Date de fabrication
- ❸ Légende des normes
- ❹ Désignation du type et de la classe
- ❺ Pointure ou plage d'ajustement possible
- ❻ Numéro d'identification de l'organisme de certification (si certifié)

7. Quelles sont les caractéristiques facultatives du casque de sécurité CSA qui doivent être marquées à l'intérieur du casque de sécurité?

RÉPONSE:



8. Les autocollants peuvent-ils être appliqués sur les casques de sécurité?

RÉPONSE: Certains autocollants peuvent être utilisés s'ils ne sont pas métalliques et si les adhésifs utilisés ne nuisent pas à la composition de la coquille. Les autocollants doivent être placés à au moins un demi-pouce du bord du casque. Les autocollants ne doivent pas être utilisés pour couvrir un défaut dans la coquille du casque. Il est important d'inspecter soigneusement l'intérieur et l'extérieur de la coquille du casque pour détecter les défauts si des autocollants sont appliqués.

9. Quelle importance le marquage CSA à l'intérieur du casque de sécurité représente-t-il?

RÉPONSE: La marque de certification que l'on retrouve sur le casque est la marque enregistrée d'un organisme accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN) pour certifier un produit tel que les ÉPI en vertu de normes écrites par le Groupe CSA. Cette marque sur un produit confirme qu'il a été certifié de manière indépendante par l'organisme. Elle valide qu'un programme d'assurance qualité est établi à l'usine basé sur le programme de certification et que celui-ci est suivi de façon continue. De plus l'organisme valide périodiquement par des audits le système de qualité et les résultats des tests.



PIP Canada Ltée | VOUS OFFRIR CE QUE LE MONDE A DE MEILLEUR™

2477 rue Michelin | Laval, QC H7L 5B9 | 877-446-3278 | commandes@pipcanada.ca | www.pipcanada.ca